



HAL
open science

Licence professionnelle Entrepreneuriat

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Entrepreneuriat. 2011, Université d'Orléans. hceres-02038000

HAL Id: hceres-02038000

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038000v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS-TOURS

Établissement : Université d'Orléans

Demande n° S3LP120002432

Dénomination nationale : Management des organisations

Spécialité : Entrepreneuriat

Présentation de la spécialité

Cette formation de licence professionnelle, ouverte depuis 2008 en formation initiale, répond aux besoins recensés auprès des acteurs économiques du bassin d'emploi de l'IUT de l'Indre, en termes de création, de reprise et de transmission d'entreprises. L'objectif principal est fixé sur la reprise et/ou la transmission d'entreprise. L'accès à cette licence professionnelle est possible aux titulaires de DUT « Gestion des entreprises et des administrations » (GEA), « Génie électrique et informatique industrielle » (GEII), et « Techniques de commercialisation » (TC) et aux L2. Aucune unité d'enseignement n'est proposée pour une mise à niveau dans le cadre de cette formation.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	23
Taux de réussite	80 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	65 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	70 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle « Management des organisations - Entrepreneuriat » a pour vocation de répondre clairement à un besoin identifié, celui de la création, de la reprise ou de la transmission d'entreprise. L'origine des inscrits est répartie de façon équilibrée entre BTS et DUT. Le pourcentage de diplômés en emploi doit faire l'objet d'une veille particulière en raison de sa diminution de 86 % en 2008 à 60 % en 2009, associée à une poursuite d'études immédiate passant pour les mêmes périodes de 7 % à 18 %. Les partenariats professionnels doivent correspondre à des compétences ciblées sur le cœur de métier de la licence professionnelle. La contribution de ce partenariat à hauteur de 65 % des heures d'enseignements doit faire l'objet d'une coordination rigoureuse pour ne pas risquer de fragmenter les enseignements et de multiplier les évaluations.

- Points forts :

- Un partenariat professionnel solide.
- L'attractivité et l'originalité de cette formation.



- Points faibles :
 - Le décalage entre les objectifs affichés et la réalité de l'emploi.
 - Un public étudiant peu diversifié.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Il s'agit de veiller à la coordination des enseignements compte-tenu du nombre important de vacataires. Seulement 10 % des titulaires de la licence professionnelle s'engagent concrètement dans la reprise d'entreprises contrairement à l'objectif annoncé de cette formation. Il est nécessaire de renforcer la notion « d'entrepreneuriat » qui est placée au centre de la formation, en privilégiant les démarches de formation continue et de VAE. Proposer cette formation par la voie de la formation initiale revient à se couper d'un potentiel d'inscrits dans la mesure où le positionnement resterait trop généraliste et inciterait à la poursuite d'études. L'établissement doit encourager le développement de la licence professionnelle en s'appuyant sur le conseil de perfectionnement et l'auto-évaluation comme outil d'aide au pilotage de la formation.